

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la création d'un port en eau profonde à la Mare à la Besse dans la rade de la Pallice, près la Rochelle (nommée le 1^{er} mars 1880.)

Louman

MM.

- 1^{er} BUREAU : GÉNÉRAL GRESLEY.
- 2^e — BARON VAST-VIMEUX.
- 3^e — TENAILLE-SALIGNY.
- 4^e — MARTENOT.
- 5^e — AMIRAL MARQUIS DE MONTAIGNAC.
- 6^e — DUPOUY.
- 7^e — CUVINOT.
- 8^e — GÉNÉRAL MARQUIS D'ANDIGNÉ.
- 9^e — BÉRALDI.

1

Commission relative à la création d'un port
en eau profonde près de La Rochelle

La séance s'ouvre à 1^h 1/2 sous la présidence
de M^r l'Amiral de Montaignac Dorjon d'âge -
M^r Curmiot remplit les fonctions de secrétaire -
Le Bureau reste ainsi constitué -

Après explications fournies par les divers membres de la Commission -
M^r le Président fait observer que la création d'un port entraînerait
probablement l'établissement de travaux militaires -

M^r Curmiot dit que ces travaux militaires ne pourront être mis à l'étude
que si les prévisions d'extension du port se réalisent -

M^r le Président admet que les travaux de défense peuvent en effet être ajournés.
La discussion continue et s'engage sur la question des droits relatifs
aux droits de l'Etat -

~~La question~~ Les dispositions proposées devant être aussi à discussion entre
les divers membres de la Commission -

M^r Curmiot est nommé rapporteur -

La séance est levée à 2^h 20'

Le Secrétaire

Curmiot

La séance du 20 mars 1880

La séance s'ouvre à 1^h 1/4 sous la présidence de M^r le g^{ral} d'Andigné
d'âge -

Présents M^r le g^{ral} d'Andigné, Beraldi, Martenot,
M^r Vast Vieux, Lecaillie Saleng et Curmiot

M^r Curmiot donne lecture de son rapport. La Commission
l'adopte, en autorisant le dépôt et décide que l'urgence et
la discussion immédiate seront demandées dans l'ordre du jour

La séance est levée à 1^h 45'

Le Secrétaire

Curmiot